



Province de Québec
MRC du Haut-Saint-François
Ville de East Angus

AVIS DE DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2022

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle général de perception de la Ville de East Angus pour l'année 2022, est complété et qu'il est déposé à mon bureau au 200, rue Saint-Jean Est à East Angus. Il sera également procédé à l'envoi des comptes.

AVIS PUBLIC est également donné que le paiement des taxes et des compensations mentionnées audit rôle doit être effectué en 5 versements égaux aux dates d'échéances suivantes :

1 ^{er} versement	1 mars 2022
2 ^e versement	1 mai 2022
3 ^e versement	1 juillet 2022
4 ^e versement	1 septembre 2022
5 ^e versement	1 novembre 2022

Toutefois, toutes les taxes et compensations sont exigibles et payables en un seul versement, soit le 1 mars 2022, si le montant dû est de moins 300 \$.

DONNÉ À EAST ANGUS, ce vingt-quatrième jour de janvier deux mille vingt-deux.

Bruno Poulin, CPA CMA, o.m.a.
Greffier-trésorier